MUNICIPALITÉ
SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

LE GAZOUILLEUR

Bulletin d'information municipale • volume 05, numéro 01 • février 2019

2 Mot du maire

3 Affaires municipales

4 Loisirs et activités

6 Organismes et communauté

7 Vie pratique

8 Divers

HÔTEL DE VILLE DE SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE
140, rue Principale, Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0

450 371-0523
www.saint-louis-de-gonzague.com

MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DISTRICT 1

François Leduc

DISTRICT 2

Jean-François Poirier

DISTRICT 3

Julie Baillargeon

DISTRICT 4

Christian Brault

DISTRICT 5

Mélanie Genesse

DISTRICT 6

Paul Lavallière

Conception et impression:
Les Publications Municipales – 1 877-553-1955

MOT DU MAIRE

LE FESTIVAL D'HIVER 2019 UN SUCCÈS REMARQUABLE !

Du 28 janvier au 3 février dernier, j'ai constaté avec beaucoup de plaisir et de fierté l'excellente participation des citoyens au Festival d'hiver de la Municipalité. Les familles gonzaguoises se sont encore une fois donné rendez-vous pour fraterniser dans une atmosphère festive et savourer les joies de l'hiver et les bienfaits de l'activité physique. On peut dire que le Festival fait partie du patrimoine puisque l'événement a pris naissance il y a maintenant plus de 65 ans !

Merci aux nombreux organisateurs bénévoles et organismes du milieu pour votre engagement et votre contribution. Grâce à vous, le Festival d'hiver s'est avéré une fois de plus une belle réussite.

Je tiens également à rappeler la réalisation des vidéos promotionnelles en cours d'année 2018. Vous avez été nombreux à nous signifier votre appréciation et nous en sommes fiers ! Bien que l'objectif premier visait à faire découvrir davantage les richesses de notre communauté dans un cadre promotionnel du territoire, il est clair qu'une caractéristique propre à Saint-Louis-de-Gonzague réside dans le fort sentiment d'appartenance des citoyens envers leur milieu. Ces vidéos sont à l'image de notre CHEZ NOUS, une municipalité qui a tout et pour tous les goûts… là où il fait bon vivre !

Yves Daoust
Maire de Saint-Louis-de-Gonzague

TAXES MUNICIPALES 2019

Les comptes de taxes 2019 ont été transmis aux citoyens. Nous rappelons aux contribuables qu'il est de la responsabilité de tout propriétaire de contacter la Municipalité si vous n'avez toujours pas reçu votre compte de taxes 2019. Le 20 mars 2019 est l'échéance fixée pour procéder au 1er versement des taxes municipales.

CONGÉ DE PÂQUES

À l'occasion du congé pascal, les bureaux de la Municipalité seront fermés le vendredi 19 avril ainsi que le lundi 22 avril 2019. Merci !

PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE

RÉNOVATION DES FAÇADES COMMERCIALES

Le conseil municipal a reconduit cette année et pour les trois prochaines années le programme d'aide financière pour la rénovation de façades commerciales, aux fins de promouvoir la rénovation, la restauration et l'embellissement des bâtiments commerciaux. Une somme de 24 000 $ est attribuée annuellement à ce programme, qui comprend deux (2) volets. Le premier volet consiste en une subvention offerte pour des travaux de rénovation d'un bâtiment commercial selon certains critères établis, et le second volet s'adresse à l'ajout ou au remplacement d'enseignes et éléments d'affichage. Pour l'année 2019, la date limite pour déposer une demande est le 31 mai. Un dépliant explicatif est disponible à l'hôtel de ville ou encore sur le site Internet sous la rubrique *Développement commercial* de la section *Développement économique.*

ACHAT DE COUCHES LAVABLES

Le programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables est toujours en vigueur. Pour les parents désireux de connaître les détails de cette subvention, nous vous invitons à consulter le dépliant conçu à cet effet disponible à l'hôtel de ville et sur le site Internet de la Municipalité sous la rubrique *Famille et aînés* de la section *Services aux citoyens.*

AVIS DE NOMINATION

ÉTIENNE PAQUET-MOISAN / RESPONSABLE DE L'URBANISME

La Municipalité est heureuse d'annoncer la nomination de M. Étienne Paquet-Moisan au poste de responsable de l'urbanisme, pour un remplacement de congé de maternité. En fonction depuis janvier dernier, M. Paquet-Moisan, nouveau résident de Saint-Louis-de-Gonzague, mettra à profit son expertise et son expérience en matière d'urbanisme afin d'assurer, entre autres, l'application de la réglementation municipale en vigueur.

Bienvenue dans l'équipe !

OFFRE D'EMPLOI

OUVRIER – SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS POSTE PERMANENT À TEMPS PLEIN

La Municipalité est à la recherche d'une personne intéressée à occuper le poste d'ouvrier au sein de son service des travaux publics. De façon non limitative, la personne recherchée doit effectuer toutes les tâches associées aux travaux publics (voirie), dont :

- Nettoyage et entretien des trottoirs, des rues, des routes et des terrains publics.
- Tonte de pelouse.
- Entretien ménager des bâtiments municipaux.
- Préparation et montage de tous les équipements nécessaires aux événements organisés sur le territoire (chapiteau, tables, cônes, affichage, etc.)

EXIGENCES

- Détention de trois ans d'expérience pertinente à l'emploi – Connaissance des activités propres aux travaux publics
- Détention d'un permis de conduire valide, classe 5
- Langue parlée et écrite : français
- Courtois, ponctuel et aptitude pour le travail d'équipe

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Emploi permanent (entrée en fonction le 1er avril)
- Horaire de travail de 40 heures/semaine
- Salaire établi en fonction de la Politique de rémunération globale en vigueur
- Gamme complète d'avantages sociaux après trois mois

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le **15 mars 2019**, par la poste, par courriel ou par télécopieur à :

Madame Manon Darche, adjointe à la direction
Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague
140, rue Principale,
Saint-Louis-de-Gonzague (Québec) J0S 1T0
Télécopieur : 450 371-6229
Courriel : manon.darche@saint-louis-de-gonzague.com

CALENDRIER

2 mars
Atelier parent-enfant *Les avions fantastiques*
Salle Éveline-Meloche – 10 h 30 à 11 h 30

21 mars
Séance du conseil
3e étage du centre municipal – 19 h 30

29 mars
Conte théâtral *Des histoires de cocos*
Bibliothèque municipale – 19 h à 19 h 45

6 avril
Formation *Je me garde seul*
Salle Éveline-Meloche – 10 h 30 à 12 h

12 avril
Bingo Jambon du Cercle de Fermières
Salle Éveline-Meloche – 19 h

20 avril
Chasse aux cocos
Salle Éveline-Meloche – 10 h

26 avril
Soirée reconnaissance des bénévoles
Salle Éveline-Meloche – 18 h 30

SOCCER RÉCRÉATIF

Inscription 2019 pour les jeunes de 5 à 12 ans (équipes 5 à 7 ans et équipes 8 à 12 ans)

Les parties auront lieu les mercredis soirs du 29 mai au 14 août 2019, au terrain de soccer du parc-école Omer-Séguin. En fonction du nombre d'inscriptions, il est possible que les parties des jeunes de 8 à 12 ans soient déplacées de 19 h à 20 h. Le coût d'inscription est de 35 $ par enfant résident de Saint-Louis-de-Gonzague et de 45 $ par enfant non-résident. Le coût d'inscription inclut un chandail de soccer que vous conserverez à la fin de la saison. Pour toute inscription, veuillez vous présenter à l'hôtel de ville de la Municipalité.

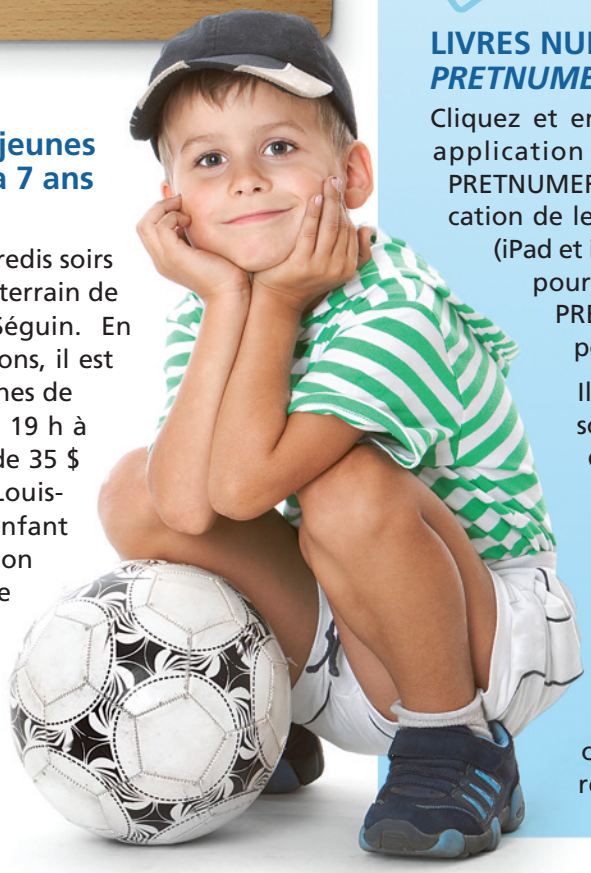

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

SPECTACLE DE CONTE THÉÂTRAL (4-9 ANS)

Des histoires de cocos

Pour souligner le printemps « Sylvie D Lire » pige dans sa mémoire des histoires craquantes… Trois contes « merveill'œufs » bien animés et colorés !

Date : Vendredi 29 mars 2019

Heure : 19 h à 19 h 45

Lieu : Bibliothèque municipale

25 places disponibles – Réservation obligatoire (nom et âge de l'enfant) : ma.dumouchel@saint-louis-de-gonzague.com

EXPOSITIONS

Réjean Laniel, artiste-sculpteur, jusqu'au 17 avril 2019

Hélène Latour, artiste-peintre, à compter du 18 avril 2019

pretnumerique.ca

LIVRES NUMÉRIQUES / APPLICATION *PRETNUMERIQUE.CA*

Cliquez et empruntez ! Découvrez une nouvelle application de lecture simple et conviviale ! PRETNUMERIQUE.CA dispose de sa propre application de lecture. D'abord lancée en version IOS (iPad et iPhone), l'application sera aussi offerte pour Androïd. Tout simplement nommée PRETNUMERIQUE, l'application gratuite peut être téléchargée dès maintenant.

Il suffit de télécharger l'application sur son appareil, de choisir le réseau BIBLIO de la Montérégie dans la liste des établissements participants et d'y entrer ses identifiants (numéro de carnet d'abonné et mot de passe). Une fois ces étapes réalisées, vous pourrez parcourir la collection, accéder aux livres numériques et faire des emprunts et des réservations. Collection et application de lecture sont maintenant réunies dans un seul et même endroit !

FESTIVAL D'HIVER

La Municipalité désire remercier chaleureusement les organismes qui ont participé à la mise sur pied des diverses activités présentées durant de la semaine du Festival, du 28 janvier 3 février dernier.

Félicitations aux gagnants du tirage du Festival d'hiver 2019 et merci à tous ceux et celles qui se sont procuré un billet et qui ont participé aux diverses activités.

1er prix	1 000 $	Annick Chevrier Salaberry-de-Valleyfield
2e prix	300 $	Mario Desgroseillers Saint-Étienne-de-Beauharnois
3e prix	200 $	Hélène Labelle Salaberry-de-Valleyfield

SEMAINE DE RELÂCHE : ATELIER PARENT-ENFANT (7-12 ANS)

SCIENCE EN FOLIE PRÉSENTE L'ATELIER : AVIONS FANTASTIQUES !

Envolons-nous vers le monde de l'aéronautique en découvrant les quatre forces motrices du vol. La construction de différents modèles d'avions en papier nous fera vivre toute une aventure !

Date : Samedi 2 mars 2019

Heure : 10 h 30 à 11 h 30

Lieu : Salle Éveline-Meloche

20 places disponibles ! Réservation obligatoire (nom et âge de l'enfant, nom du parent, numéro de téléphone). Chaque enfant doit être accompagné d'un parent.

Réservation : ma.dumouchel@saint-louis-de-gonzague.com

CHASSE AUX COCOS DE PÂQUES

Encore une fois cette année, tous les enfants de 0 à 12 ans sont invités à participer à la chasse aux cocos de Pâques ! Cet événement aura lieu à la salle Éveline-Meloche de Saint-Louis-de-Gonzague le samedi 20 avril 2019 dès 10 h.

Inscription : faites parvenir le nom, l'âge et l'adresse de l'enfant à cocosstlouis@gmail.com avant le vendredi 5 avril 2019. Des frais de 10 $ seront exigés pour les enfants qui ne résident pas à Saint-Louis-de-Gonzague. Le paiement devra s'effectuer directement à la Municipalité avant l'événement. Merci et au plaisir de vous y retrouver !

Les organisateurs, Stéphane Désautels et Isabelle Doré.

CAMP DE JOUR 2019

Le camp de jour est pris en charge par l'organisme *L'Air en Fête* dans le cadre du programme *Les camps futés*. Un dépliant explicatif contenant tous les détails sur les services et la période d'inscription (prévue à la fin du mois de mars) sera prochainement distribué à la population. **(Offres d'emploi d'animateur et de coordonnateur du camp de jour en page 8).**

NOUVELLE ACTIVITÉ SPORTIVE

PICKELBALL (18 ANS ET PLUS)

Mélangez le tennis, le badminton et le tennis de table et vous obtenez le *pickelball*. Un sport fédéré qui rejoint de plus en plus d'adeptes au Canada !

Quand : Les lundis, dès le 4 mars

Heure : de 18 h 30 à 19 h 55 ou de 20 h 05 à 21 h 30

Où : Gymnase de l'école Omer-Séguin

GRATUIT – Prêt de raquette sur place

Inscription : Réjean Laniel 450 377-2845 ou boisalancienne_rl@sympatico.ca

FORMATION : «JE ME GARDE SEUL»

Cette formation parent-enfant de 90 minutes offerte par Mme Chantal Besner a pour but d'apprendre aux enfants âgés de 9 à 12 ans à se garder seuls de façon sécuritaire. Le tout se fera dans une atmosphère très dynamique et interactive. Les enfants apprendront des outils pour développer leur sens des responsabilités, leur confiance en soi ainsi que ce qu'ils doivent faire pour assurer leur sécurité et la sécurité des lieux. Des exercices pratico-pratiques seront réalisés, des moments de réflexion entre parents et enfants et de petits guides papier seront fournis.

Date : Samedi 6 avril 2019

Heure : 10 h 30 à 12 h

Lieu : Salle Éveline-Meloche

Places limitées ! 15 familles maximum

Réservation (nom et âge de l'enfant, nom du parent, numéro de téléphone) : ma.dumouchel@saint-louis-de-gonzague.com

Cette formation est offerte par la collaboration de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague et de l'école Omer-Séguin.

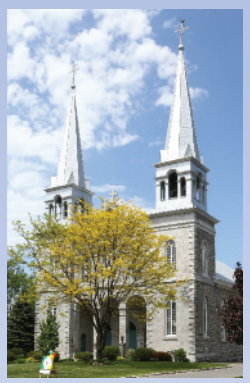

PAROISSE SAINT-VIATEUR COMMUNAUTÉ SAINT-LOUIS-DE-GONZAGUE

140, rue Principale, C.P. 357
450 373-2110
Courriel : egliseslg@saint-louis-de-gonzague.com

DÉCÈS

Suite au décès de M. Jacques Rochefort, sacristain, survenu le 17 janvier dernier, la Paroisse St-Viateur offre ses sincères condoléances à la famille Guérin-Rochefort. Merci Jacques pour ces 34 années de service !

MARGUILLIER(ÈRE)

Nous souhaitons la bienvenue à Mme Nicole Durivage, marguillière, en remplacement de M. Rolland Lemieux.

GUIGNOLÉE 2018

Une deuxième livraison de denrées a été effectuée à la mi-janvier aux familles dans le besoin. Merci pour vos dons et aux bénévoles pour leur travail !

BAZAR 2019

En 2019, le Bazar aura lieu les 6 et 7 juillet. Vous pouvez déposer vos articles dans la grange du curé. Merci pour vos dons !

FEUILLET PAROISSIAL

Votre feuillet paroissial est disponible sur le site du Diocèse à l'adresse suivante : www.diocesevalleyfield.org/fr/bulletins-paroissiaux - Section Huntingdon - Saint-Viateur.

OFFRES D'EMPLOI

Sacristain (5 heures)

Horaire : Messe du dimanche (10h15 à 12h15)

Horaire variable (funérailles, mariages, baptêmes, etc.)

Rémunération : 13 $ / heure

Fossoyeur (urnes) pour le cimetière de Saint-Louis-de-Gonzague

Personne qui sera responsable du creusement, de la préparation des fosses et de leur remplissage une fois que les urnes y ont été déposées.

Rémunération : 75 $ / fosse (urne)

Faire parvenir votre candidature par la poste ou par courriel.

CERCLE DE FERMIÈRES

Nous tenons à remercier tous ceux et celles qui sont venus à notre souper lors du Festival d'hiver. Si vous voulez vous procurer des balles de séchage, disques démaquillants, lavettes, pantoufles et *tawashi*, veuillez contacter Mme Julie Demers au 450 373-0253.

Dans le cadre d'un projet de fabrication de matelas tissé avec des sacs de lait en plastique, nous avons besoin de sacs de lait récupérés. Nous allons aussi ramasser des goupilles de canette et des attaches de sac en plastique. Si vous voulez nous aider à les ramasser, vous pourrez par la suite les remettre à Mme Demers.

Grâce aux subventions obtenues de la MRC et de notre député provincial, nous avons équipé notre local d'une surjeteuse, d'une machine à coudre industrielle, d'un métier à tisser de table. D'autres acquisitions vont suivre (machines à coudre et un autre métier à tisser de table). Nous avons aussi acheté un *curio* qui sera installé à la bibliothèque municipale, vous permettant d'admirer les différentes réalisations des Fermières de notre Cercle.

Ginette Guy, présidente

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE

FESTIVAL D'HIVER

Le lundi 28 janvier avait lieu notre exposition *Souvenirs de Carnaval* à l'école Omer-Séguin. Les élèves de tous les niveaux étaient invités à explorer l'univers du Bonhomme Carnaval. Tous sont repartis en classe la tête remplie d'images. Merci aux organisateurs !

AVIS DE RECHERCHE

Nous recherchons des bénévoles pour la saisie de données. Horaire flexible, car tout peut se faire à la maison.

RAPPEL

Besoin d'aide généalogique ou historique concernant votre demeure ? Contactez-nous via Facebook ou passez nous voir les premiers mardis du mois entre 18h30 et 20h30 au local d'histoire situé en face de la bibliothèque municipale.

Rolland Lemieux, président

ORGANISMES ET COMMUNAUTÉ

CLUB FADOQ

L'ANNÉE DES 500 000 MEMBRES

La preuve est faite : une appartenance forte peut déplacer des montagnes. La FADOQ se bat sans cesse pour les droits des aînés : santé, sécurité, bien-être et entraide. Bien sûr vous bénéficiez de rabais : assurances, restaurants, magasins, hôtels, etc. Mais c'est plus que cela ! Consultez le site FADOQ.ca, vous serez surpris et impressionnés de voir ce que fait la FADOQ pour nous. Plus il y aura de membres, plus forts nous serons pour défendre nos droits.

Nous vous lançons donc une belle invitation ! Adhérez au Club FADOQ St-Louis-de-Gonzague, il nous fera bien plaisir de vous y accueillir.

Pour nous joindre :
Louise Leduc-Poirier 450 371-3186
Julie Lecot-Montcalm 450 377-1174
Carmen Touchette 450 373-1250
Judith Mallette 450 371-1422
Mireille Proulx 450 371-6680
Hélène Latour 450 371-8584
Thérèse Samson 450 371-0607

Un gros MERCI à tous nos membres et amis. Encore une fois notre souper spaghetti du Festival d'hiver a été un franc succès. Plus de 100 personnes sont venues jouer aux cartes, aux dés, etc., et partager par le fait même un bon souper. Merci pour cette belle participation.

NOUVEAU

À compter du mardi 26 février, et ce, à tous les deux mardis, venez jouer aux cartes, dés, etc. au local Roch-Montcalm, entre 13 h et 16 h. Pour information, communiquez avec Gaëtan Laniel 450 371-1422 ou Mireille Proulx 450 371-6680.

Mireille Proulx

VIE PRATIQUE

PRÉVENTION EN SÉCURITÉ INCENDIE

DÉGAGEZ LE PASSAGE !

Les chutes de neige sont fréquentes à cette période-ci de l'année. C'est pourquoi il est important de déglacer et de déneiger les sorties de votre domicile, y compris les fenêtres du sous-sol et les balcons. Ainsi, vous pourrez évacuer rapidement en cas d'incendie, ce qui facilitera, du même coup, l'intervention des services d'urgence.

STATIONNEMENT DE NUIT

L'interdiction de stationner dans les rues entre minuit et six heures prendra fin le 1er avril prochain.

CHANGEMENT D'HEURE

Au printemps 2019, le passage à **l'heure avancée** (ou heure d'été) au Québec aura lieu dans la nuit de samedi à dimanche, du 9 au 10 mars 2019, à 2 h du matin. N'oubliez pas d'avancer l'heure.

TEMPÊTE DE NEIGE

L'hiver apporte des conditions météorologiques de toute sorte : pluie, verglas, tempête, froid intense, etc. La Municipalité reste à l'affût des prévisions météo et met tout en œuvre pour effectuer rigoureusement et efficacement le déneigement et le déglaçage en vue de maintenir ses routes et trottoirs dégagés et sécuritaires. La Municipalité s'assure de diffuser sur ses réseaux sociaux (Facebook, site Internet), tout état de situation comportant des risques pour sa population (état des routes, fermeture de routes, mise en place d'un local d'hébergement, etc.). Nous vous invitons à les consulter régulièrement. Tout signalement concernant les travaux publics peut être transmis en tout temps à la Municipalité en composant le 450 370-2883.

Pour toute urgence contactez le 9-1-1.

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION

AVIS PUBLIC est donné à l'effet que le rôle général de perception des taxes foncières municipales pour l'exercice financier 2019 est maintenant complété et déposé au bureau de la directrice générale de la Municipalité de Saint-Louis-de-Gonzague, situé au 140, rue Principale.

Que la Municipalité procédera à l'expédition des comptes de taxes dans un délai imparti :

- le 1er versement des taxes foncières est payable dans les trente (30) jours suivant l'expédition d'une demande de paiement, soit le 20 mars 2019;
- le 2e versement des taxes foncières est payable le 20 juin 2019;
- le 3e versement des taxes foncières est payable le 20 septembre 2019.

Que le solde total du compte devient exigible lorsqu'un versement n'est pas effectué à la date prévue. Les intérêts sont alors calculés sur le montant total du compte et non uniquement sur le montant du premier versement.

Que le compte peut être payé directement à l'hôtel de ville de la Municipalité, par la poste, auprès d'une institution financière participante ou encore par AccèsD.

DONNÉ à Saint-Louis-de-Gonzague, ce 7e jour de février 2019.

Dany Michaud
Directrice générale et
secrétaire-trésorière

OFFRES D'EMPLOI CAMP DE JOUR

ANIMATEUR / ANIMATRICE

L'Air en Fête est à la recherche de candidats responsables, dynamiques, créatifs qui aiment le travail d'équipe, et surtout, qui désirent créer un été inoubliable auprès des enfants.

Cette description te ressemble ? Envoie ton CV à sabrina@airenfete.com avant le 10 mars 2019.

Les candidats doivent être présents à une formation OBLIGATOIRE les 1er et 2 juin 2019.

Critères à l'embauche :

- Formation DAFA (formation offerte par l'*Air en Fête* à moindre coût)
- Carte de premiers soins valide (formation offerte par l'*Air en Fête* à moindre coût)
- Pour les candidats ayant 18 ans et plus, avoir une vérification d'antécédents judiciaires valide
- Être disponible du 24 juin au 16 août 2019

COORDONNATEUR / COORDONNATRICE

L'Air en Fête à la recherche de futurs gestionnaires pour la gestion de ses différents sites de camp. Serais-tu capable de répondre aux mandats suivants :

- Gérer l'ensemble des activités du camp
- Encadrer une équipe d'animation
- Superviser des programmes spécialisés
- Intervenir auprès des enfants
- Assurer un bon service à la clientèle

Tu es autonome, dynamique, tu n'as pas peur du ridicule, possèdes trois ans ou plus d'expérience en animation, tu es ouvert d'esprit, organisé et créatif et tu aimes t'impliquer sans compter ? Tu as le goût d'essayer de nouveaux défis ?

Les candidats doivent être présents à la formation OBLIGATOIRE les 10, 11 et 12 mai 2019 ainsi que les 1er, 2, 8 et 9 juin 2019.

Critères à l'embauche :

- Avoir trois étés d'expérience en animation de camp de jour et/ou camp de vacances
- Formation DAFA (formation offerte par l'*Air en Fête* à moindre coût)
- Carte de premiers soins valide (formation offerte par l'*Air en Fête* à moindre coût)
- Avoir une vérification d'antécédents judiciaires valide
- Être disponible du 17 juin au 23 août 2019

Envoie ton CV accompagné d'une lettre de motivation à sabrina@airenfete.com avant le 3 mars 2019.